

SLO

République Française
Département : PAS-DE-CALAIS
Arrondissement : Arras
ECURIE - Commune

Séance du samedi 29 novembre 2025

Délibération N° DE_2025_027

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	7	8
Date de la convocation : 25/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf novembre deux mille vingt-cinq, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Charline CAILLIEREZ.

Présents : Charline CAILLIEREZ, Fatima LOURDEL, Magali LORTHIOS, Bruno BRULIN, Jacques CAUDRON, Ginette DAUBRESSE, Michèle FOURNIER
Représentés : Daniel ZYWIECKI représenté par Fatima LOURDEL

Absents et Excusés : Marck MERCIER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle FOURNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance

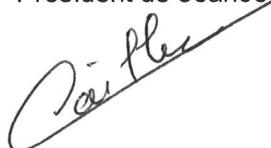
Madame le Maire expose,

Vu le Code Général des collectivités (article L.21.21-15) précise qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Je vous propose de désigner Michèle FOURNIER en qualité de secrétaire de séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Charline CAILLIEREZ
Président de séance



Michèle FOURNIER
Secrétaire de séance

